



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

## LA RAINETTE FAUX-GRILLON ET LA VILLE DE LONGUEUIL : COMBAT INÉGAL !

Québec, le 20 avril 2007 – Nature Québec / UQCN déplore la récente décision du conseil municipal de la Ville de Longueuil de permettre le développement urbain dans la portion sud du boisé du Tremblay. L'adoption, le 3 avril dernier, du Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la zone aéroportuaire signifie que le quart de la superficie du boisé sera anéantie. Cette décision met davantage en danger la survie de la Rainette faux-grillon, un amphibien unique dans le sud du Québec.

Les êtres vivants ne vivent pas en vase clos. Ils interagissent avec leur milieu et les autres espèces animales et végétales de leur environnement, et c'est ce qui constitue des écosystèmes fonctionnels. La fragmentation d'une forêt accroît la vulnérabilité des espèces comme la Rainette faux-grillon. Cette fragmentation a des répercussions sur la qualité et la productivité du milieu, et peut provoquer un effondrement des communautés qui y vivent. C'est ce que concluent les biologistes Richard V. Solé et José M. Montoya du Santa Fe Institute dans un récent article sur le sujet (Montoya, José M. 2005. *Ecological network meltdown from habitat loss and fragmentation*. Santa Fe Institute. Food Webs, Oxford University Press). La capacité de survie de la population de la Rainette est gravement compromise par le morcellement de l'habitat, les échanges génétiques devenant pratiquement impossibles. De plus, un seuil critique est rapidement atteint où les espèces disparaissent même si les segments d'habitat restants semblent encore habitables.

La Ville de Longueuil a déjà consenti des efforts pour sauvegarder des habitats de la Rainette, et il faut lui en rendre hommage. Mais est-ce suffisant ? « *Quelle proportion d'habitat peut être détruite avant qu'une espèce ne disparaisse demeure une question préoccupante dans le cas de la Rainette. Le comité de rétablissement de cette espèce soulevait la même question récemment. C'est une question que les élus municipaux et gouvernementaux devrait se poser devant leur responsabilité de conserver la diversité biologique du territoire dont ils ont la charge* » mentionnait Charles-Antoine Drolet, vice-président de Nature Québec / UQCN. Au-delà de l'argument de la conservation de la biodiversité, les municipalités doivent comprendre que ces milieux naturels font partie d'un milieu urbain attrayant et habitable. Et que l'existence durable des populations humaines est intimement liée, comme pour toute autre espèce, à la persistance d'écosystèmes naturels fonctionnels sur lesquels elle se fonde.

Nature Québec / UQCN ([www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5 000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme est intervenu publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions touchant les aires protégées, l'agriculture, l'eau, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

– 30 –

### Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations  
Tél. : (418) 648-2104 poste 2074  
[communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)

Tél. : (418) 648-2104  
Télec. : (418) 648-0991  
[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)  
[conservons@naturequebec.org](mailto:conservons@naturequebec.org)